

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

GENERALITES

Les présentes conditions sont applicables aux ventes de nos produits entre notre Société et l'acheteur.
Toute commande ou acceptation de nos offres entraîne l'adhésion aux présentes conditions et la renonciation par l'acheteur à ses propres conditions générales d'achat.
Les commandes sont sujettes à acceptation de notre part et peuvent être réduites ou annulées notamment en fonction de nos disponibilités.
Les catalogues, brochures, schémas, notices, publicités relatifs aux produits vendus sont notre propriété.
En conséquence, l'acheteur s'interdit d'en effectuer une quelconque reproduction.

PRIX

Les prix indiqués dans nos tarifs sont modifiables à tout moment.
Les prix de facturation sont ceux en vigueur au moment de la livraison.
La vente n'est parfaite, hormis notre réserve de propriété, qu'à la livraison.
Toute commande, dont le montant est inférieur au montant minimum déterminé dans notre barème de remises, donne lieu à la facturation d'une somme forfaitaire indiquée dans ce barème et destinée à couvrir nos frais administratifs.
Toute prestation complémentaire devra faire l'objet d'un accord particulier et sera facturée séparément. Nous nous réservons le droit de facturer les emballages spéciaux.

DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont mentionnés aussi exactement que possible, mais demeurent fonction de nos possibilités d'approvisionnement et de transport.
En aucun cas, des dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts ou à annulation des commandes en cours.

LIVRAISON-TRANSFERT DES RISQUES-RECEPTION

Nos produits sont réputés vendus franco domicile. La livraison a lieu par remise directe de nos produits à l'acheteur ou à un transporteur désigné par nous ou par l'acheteur.

Le principe de la livraison ne saurait subir de dérogation par le fait de mentions telles que remise franco en gare, à quai, à domicile ou remboursement ou avance de frais de transport, totaux ou partiels, qui ne doivent être considérés que comme modalité de transport et de livraison et non pas comme constitutives de transfert des risques.

De convention expresse, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur même dans les cas où l'expédition est effectuée à nos frais. Il en va de même pour les retours acceptés de nos produits.

La réception de nos produits est réputée acquise définitivement si l'acheteur n'a pas formulé de réserves écrites dans un délai de dix jours à compter de la livraison telle que définie ci-dessus.

L'acheteur doit sauvegarder tout recours éventuel contre les transporteurs en cas de manquants, avaries, retards, etc., formuler ses réserves par écrit sur la lettre de transport et confirmer ses réserves au transporteur par lettre recommandée dans les trois jours de la livraison.

PAIEMENT

Nos factures sont payables à l'adresse indiquée sur nos factures, en euros à 30 jours le 10ème jour du mois suivant sur relevé, par LCR non acceptée.

- Aucun acompte n'est prévu pour règlement anticipé.

- Le défaut de paiement d'une seule facture ou d'un seul effet à son échéance, rend immédiatement et de plein droit exigible l'intégralité de nos créances sur l'acheteur, sans mise en demeure préalable.

- D'autre part, toute somme non payée à la date mentionnée sur nos factures sera majorée de plein droit des intérêts à compter de la date d'exigibilité du paiement (le taux de l'intérêt appliqué sera de trois fois le taux de l'intérêt légal à la date d'exigibilité).

Le paiement comptant ou la fourniture d'une garantie (telle qu'une caution bancaire) peut toujours être exigé en l'absence de références jugées satisfaisantes par nous, soit lors d'une première commande, soit ultérieurement si notre appréciation change pour quelque raison que ce soit.

Nous nous réservons le droit, à tout moment, en fonction de notre appréciation des risques encourus et des garanties offertes, de fixer ou de réduire le plafond de découvert à un acheteur et d'adapter ses délais de paiement.

La compensation peut être opposée par nous entre les sommes que nous pourrions devoir à l'acheteur et celles dont il serait débiteur à notre égard.

Les remises consécutives à certaines ventes ne sont dues à nos acheteurs que si, à leur date d'attribution, toutes nos créances exigibles ont été réglées.

En cas de vente, de cession, de remise en nantissement, d'apport de société, de son fonds de commerce ou de son matériel nécessaire à son exploitation par l'acheteur, les sommes dues à notre Société deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

RESOLUTION DE LA VENTE

En cas de défaut de paiement, nous nous réservons le droit de constater la résolution de plein droit de la vente cinq jours après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, et de reprendre possession du produit, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La restitution des marchandises dans nos magasins s'effectuera aux risques et périls de l'acheteur, et à ses entiers frais.

RECOURS

Aucun produit ne pourra nous être retourné sans notre accord préalable. En cas d'acceptation de notre part, le port est à la charge de l'acheteur.

GARANTIES

Toutes nos produits sont garantis 24 mois, la date de notre facture faisant foi contre tout défaut de matière ou de fabrication. Au titre de cette garantie, notre seule obligation sera, à notre choix, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par nos services ou un avoir correspondant à la valeur d'achat du produit.

Tous les défauts ou détériorations provoqués par une usure normale ou par accident ou un événement indépendant de notre fait (notamment montage erroné, stockage inadapté, entretien défectueux, non respect de nos instructions et spécifications) sont exclus de la garantie.

Les frais éventuels de port, de démontage et de remontage sont à la charge de l'acheteur. Les réparations, modifications ou remplacements faits au titre de la garantie des pièces et équipements ou de leurs éléments ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Les dispositions relatives à la présente garantie ne s'opposent pas à l'application de la garantie légale.

RESPONSABILITES

La responsabilité de notre Société au titre de la vente de ses produits pour tout dommage de quelque nature que ce soit sera limitée annuellement à 3% du chiffre d'affaires annuel hors taxes, hors consignes réalisés avec le client.

La Société ne pourra être tenue responsable pour tout dommage causé directement ou indirectement pour tout composant non facturé par elle. En particulier lorsque la défaillance d'une de ces pièces est provoquée par d'autres composants voisins ou une manipulation mal adaptée.

La Société ne pourra être tenue responsable pour tout dommage immatériel tel que la perte de clientèle, perte de chiffre d'affaire, perte de production, de marge, d'action engagée par un tiers à l'encontre du client ou de condamnation de celui-ci.

MATERIEL EN CONSIGNE

Les vieilles matières correspondantes aux marchandises (alternateurs, démarreurs, transmissions, autres...) faisant l'objet de consignes facturées, non retournées dans un délai de six mois à dater de la livraison, seront considérées comme vendues définitivement.

PROPRIETE INDUSTRIELLE

Les plans, schémas, spécifications, documents de préconisation, catalogues, brochures, notices, brevets, référencement de produits, formes d'emballage, demeurent la propriété de notre Société. En conséquence, le client s'interdit d'en effectuer une quelconque diffusion ou reproduction sans l'accord préalable de notre Société.

JURIDICTION

En cas de litige, attribution expresse de juridiction est donnée aux tribunaux compétents du PUY en VELAY quel que soit le lieu de livraison, même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, et ce nonobstant toute clause contraire.

Nous nous réservons une option de compétences pour toute mesure conservatoire que nous serions amenés à prendre.

APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à compter du 1er janvier 2011 à toutes les commandes reçues de nos acheteurs et remplacent les conditions générales précédemment en vigueur.

La Société se réservant la possibilité de modifier ses conditions générales de vente de temps à autre, il incombe au client, avant de commander, de vérifier qu'il est bien en possession des conditions générales en vigueur.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute dérogation aux conditions générales de vente doit être approuvée par écrit par la Direction Générale de la Société.

NULLITE

Au cas où l'une des clauses des précédentes conditions générales de vente serait déclarée nulle, les autres dispositions continueraient de produire leurs effets.

RESERVE DE PROPRIETE

Nous conservons l'entière propriété de nos produits jusqu'au complet encaissement du prix de vente.

Nous nous réservons le droit de revendiquer nos produits en cas de défaut de paiement d'une seule échéance, l'acheteur s'engageant à nous les restituer, tous frais à sa charge, sur première demande de notre part.

A compter de la livraison, les risques seront à la charge de l'acheteur celui-ci s'engageant à faire assurer les produits à ses frais et pour notre compte, la police d'assurance nous mentionnant comme bénéficiaire-assuré.

Les produits pourront être revendus ou utilisés selon leur destination.

Toutefois, l'autorisation de revente est retardée automatiquement en cas de cessation de paiement de l'acheteur. De plus, l'acheteur s'interdit jusqu'au complet règlement du prix de nos produits de les donner en gage ou d'en transférer la propriété à titre de garantie.

En cas d'accord amiable avec des créanciers, de cessation de paiement, de dépôt de bilan, plus généralement en cas d'ouverture d'une procédure collective, l'acheteur devra nous en aviser sans délai, afin que puisse être immédiatement dressé un inventaire de nos produits, si bon nous semble.

En outre, dans les cas prévus à l'alinéa précédent, l'acheteur s'interdit de poursuivre la vente ou l'incorporation de nos produits, sauf autorisation expresse de notre part.